

Sommaire de la "Revue de la Mode" du 8 juillet

GRAVURES : Chapeau Béatrix.—Sachet à mouchoirs.—Corbeille à ouvrage (trois dessins).—Tabouret de pieds (deux dessins).—Deux dentelles en lacet.—Cinq meubles d'été; Guérite en osier, table forme éventail, étagère en spirale, fauteuil en osier, fauteuil en bambou.—Désabillé d'intérieur.—Dos des deux gravures de la planche coloriée.—Costume pour fillette.—Costume pour petit garçon.—Manteau de voyage.—Pelisse manteau.—Deux toilettes pour jeune fille.—Costume pour fillette de six ans (devant et dos).—Costume de yacht.

TEXTE : Explication des toilettes et des ouvrages.—Courrier de la mode.—Chronique parisienne.—L'Arbre d'or (conte).—Le Gant et la Main (suite).—Une décoration pour les femmes.—Causerie financière.—Menus de la semaine.—Revue des magasins et de l'industrie.

COUVERTURE : Récréations en famille.—Solutions des Récréations.—Bouts-rimés.—Petite correspondance.—Correspondance du docteur.—Avis divers.

GRAVURE COLORIÉE : Trois toilettes, dont une d'enfant.

Abonnement pour le Canada : Un an, \$6 ; six mois, \$3 ; trois mois, \$1.50. S'adresser à M. Foursin-Escande, No. 11, rue Hébert, Québec.

Sommaire du "Monde Illustré" du 7 juillet

TEXTE : Courrier de Paris, par P. Véron.—Nos gravures : Au Tonkin; la prise de Nam-Dinh.—Le Corps de garde, tableau de M. Charlemont.—La Main noire (mano negra) Courrier du Palais, par Petit-Jean.—Chronique musicale, par A. de Lasalle.—Récitations de famille.—Le Monde financier.—Echecs, rébus et solutions.

GRAVURES : Tonkin; la prise de Nam-Dinh.—capitaine Dupommier s'élançant vers la porte de la demi-lune. Plan de la citadelle de Nam-Dinh.—Le Corps de garde, tableau de M. Charlemont.—En Espagne : Le procès de la Main noire (mano negra); supplice infligé par les affiliés aux délateurs).—Echecs.—Rébus.

Abonnement pour le Canada : Un an, \$5.40 ; six mois, \$2.80. S'adresser à M. Foursin-Escande, No. 11 rue Hébert, Québec.

A LA MAISON

—C'est de votre faute si vous restez malade quand vous pouvez vous guérir au moyen des Amers de Houblon.—*Fail.*

—La femme la plus faible, l'enfant le plus chétif et l'invalidé le plus malade peuvent faire usage des Amers de Houblon en toute sûreté et ils en retireront le plus grand profit.

—Tous les vieillards travaillés par les rhumatismes, les maladies des rognons ou toute autre souffrance deviendront bientôt mieux en se servant des Amers de Houblon.

—Ma femme et ma fille ont été guéries par l'usage des Amers de Houblon et je les recommande à mes ouailles.—Clergyman méthodiste

—Demandez à n'importe quel médecin si les Amers de Houblon ne sont pas le meilleur remède du monde.

—La fièvre, la malaria, les maladies aiguës ou bilieuses quittent votre voisinage sitôt qu'elles voient arriver les Amers de Houblon.

—Ma mère a été guérie d'une paralysie et d'une névralgie de tout le système au moyen des Amers de Houblon et vous ne serez jamais malade.

—L'eau glacée est rendue non malfaisante et vivifiante par l'Addition des Amers de Houblon.

—Les Amers de Houblon rendent la vigueur aux jeunes gens, aux vieillards et aux infirmes.

VARIÉTÉS

Nous sommes dans le midi, dans la patrie des expressions pittoresques !

Un vieux paysan se meurt. Sa famille autour de lui rangée, interroge le médecin du regard.

—Mes amis, dit le patricien, dans une heure il aura cessé de vivre.

—Dans une heure ! exclame la femme du moribond, et notre fils ainé qui ne peut être ici que dans deux heures..... à cause du marché !

Et montrant le mourant au docteur, elle ajoute :

—Est-ce que vous ne pourriez pas l'aider jusqu'à là ?

Entendu hier :

Un ivrogne affreusement pâle :

—Je crois... que je vais faire comme Bazaine... et rendre mes canons.

Chez le barbier-coiffeur.

Un client vient de se faire couper les cheveux, et le perruquier a littéralement tondu le patient, qui se récrie et s'emporte :

—Mais sapristi, je ne vous avais pas dit de me raser la tête !...

—Monsieur trouve ses cheveux trop courts ?

—Parbleu...

—Hé bien, fait imperturbablement le perruquier : nous allons tâcher d'arranger ça !!

En cour d'assises :

Une femme est accusée d'avoir empoisonné son mari avec de l'arsenic. Elle s'est décidée à entrer dans la voie des aveux.

—Il résulte de l'autopsie, lui dit le président, que le corps de votre mari contenait une quantité de poison suffisante pour tuer quatre personnes.

—Le pauvre homme ! répond l'accusée avec un grand calme, il a toujours été un grand mangeur !...

Un de nos chirurgiens les plus distingués prodigue ses soins désintéressés à ses nombreux amis.

La plupart, désireux de s'acquitter envers lui, au lieu d'honoraires, lui offrent, qui un bronze ravissant, qui un tableau de maître.

Notre Esculape n'a garde de refuser ces précieux objets.

—C'est ce qu'on appelle, dit un de ses familiers, soigner ses malades pour l'amour de l'art.

Un client arrive chez le docteur Purogeroide.

—De quoi souffrez-vous ? demande le prince de la science.

—Je ne sais pas, je ne suis pas à mon aise...

—Quelle vie menez-vous ?

—Voilà, docteur ; je travaille comme un bœuf, je mange comme un loup, je suis fatigué comme un chien, je dors comme un loir.

Le docteur avec bonhomie :

—Moi, dans ce cas-là, j'irais voir un vétérinaire ?

—Il y a encore dans les campagnes, me disait Guibollard, des cas de fécondité vraiment extraordinaires. J'arrive de Normandie où j'étais allé louer un chalet pour la saison des bains. Eh bien ! on m'a montré, chez un pêcheur, trois enfants jumeaux... de la même mère !

QUELQUES COMBLES

Le comble de la probité :

Se refuser à passer par une porte dérobée.

Le comble du scrupule pour un professeur :

Refuser d'apprendre l'histoire naturelle à des enfants légitimes.

Le comble de l'insolence architecturale :

Demander à un bossu la clé de sa voûte...

JEU DE DAMES

Adressez les communications concernant ce département à Jos.-E. T., 61 rue Versailles, Montréal.

Solutions justes du problème français No 26
Montréal : J. Paradis, T. Amelin, V. R. Pleau et Firmin Gladu.

Ottawa : P. Branchon, J. Béland, Jacques Trudel et Frs. Bouchard.

Hull : V. Morel E. Lapierre et Antoine Pinsonneault.

Québec : J. Falardeau, Z. Trudel, Ambroise Piché et N. Gingras.

Lévis : J.-B. Tremblay, Pascal Allard, Jérémie Ladurantaye.

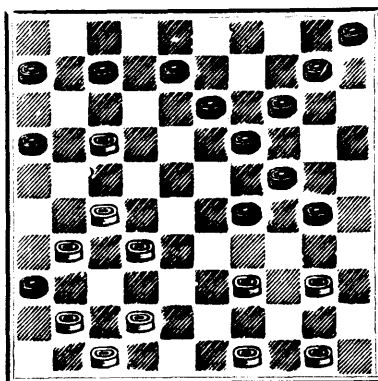
Portneuf : Michel Thibaudeau et J.-B. Laramanche.

Rimouski : V. Déziel, Louis Marchand, Frs. Charbonneau, E. Derome, O. Menta, Georges Primeau, Narcisse Trudel, Lucien Turcot et N. Blanchet.

Saint-Jean, P. Q. : Joseph St. Onge, François Melançon.

PARTIE FRANÇAISE PROBLÈME No 27

Composé par M. E. Bouchard
NOIRS

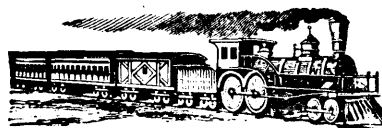


BLANCS

Les Blancs jouent et gagnent

Solution juste du problème No. 25

Blancs—22 à 18, 28 à 17 pr ; 33 à 28 38 à 7 pr 3, 37 à 31, 39 à 33, 35 à 2 pr 3 et gagnent.



Chemin de Fer Intercolonial

Arrangements d'été

COMMENÇANT LE 25 JUIN 1883

Des convois directs pour passagers circuleront tous les jours, le dimanche excepté, comme suit :

Part de Pointe-Lévis.....	8 00 a. m.
Arrive à Rivière-du-Loup.....	2 15 p. m.
Cacouna.....	12 41 "
Trois-Pistoles.....	1 22 "
Rimouki.....	3 07 "
Little Metis.....	4 03 "
Campbellton.....	7 23 "
Métapédia.....	6 55 "
Dalhousie.....	8 00 "
Bathurst.....	9 50 "
New-Castle.....	11 32 "
Monoton.....	2 05 a. m.
Saint-Jean.....	6 00 "
Halifax.....	10 01 "

Ces convois se relient à la Courbe de la Chaudière avec les convois du Grand Tronc partant de Montréal à 10.15 heures p. m., et à Campbellton avec le bateau "Admiral," qui part le mercredi et le samedi pour Gaspé, Percé, Passabiatic, etc., etc.

Les trains pour Halifax et Saint-Jean se rendent à leur destination le Dimanche.

Les chars Pullman partant de Montréal les Lundi, Mercredi et Vendredi, se rendent à Halifax, et ceux des Mardi, Jeudi et Samedi à Saint-Jean.

On peut maintenant se procurer des billets pour tout le voyage à des prix d'excursion, pour aller, par char et par eau, à aucun endroit dans le bas du fleuve, Métapédia, Restigouche, Baie des Chaleurs, Ile du Prince-Edouard, et toutes autres places dans les Provinces Maritimes.

Pour les billets et toutes informations concernant les prix de passage et les taux de fret, l'heure des départs etc., adressez-vous à

G. W. ROBINSON,
Agent des passagers et du fret pour la division de l'Est,

No. 186, rue Saint-Jacques [en face du St-Lawrence Hall], Montréal.

D. POTTINGER,
Surintendant en chef.
Moncton, -B., 25 juin 1883.

LA POUDRE ALLEMANDE

SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS

ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables

70 CARTES DE VISITES avec votre nom. — En 100 caractères nouveaux, nouveaux genres, par des artistes : Bouquets, Oiseaux, Chromos, Paysages, etc., tous différents. Livre d'échantillons complet pour agents, 25c. Grande variété de Cartes d'Annonces. Diminution pour le commerce et les imprimeurs. 100 Échantillons de Cartes d'Annonces de Fantaisie, 50c. Adresse STEVENSON & BROS., boîte 22, Northford Ct.

Mousseau, Archambault & Lafontaine,

AVOCATS,

No. 7, RUE ST-JACQUES (AU SECOND)
MONTREAL

Hon. J. A. MOUSSEAU, | J. L. ARCHAMBAULT, B.C.L
C.R. et M.P., Pro-Gén. | P. E. LAFONTAINE, L.L.D.

LA COMPAGNIE

LITHOGRAPHIQUE - BURLAND

(LIMITÉE)

CAPITAL \$200,000

ELECTROTYPEURS,

LITHOGRAPHES,

IMPRIMEURS,

GRAVEURS,

EDITEURS,

ETC., ETC.

3, 5, 7, 9 & 11, RUE BLEURY
MONTREAL

Cette compagnie, possédant un capital plus élevé qu'aucune autre Compagnie Lithographique du Canada, se trouve par sa position financière et le matériel considérable qu'elle possède, capable d'entreprendre l'exécution de toutes espèces d'ouvrages dans les diverses branches d'industrie qu'elle exploite.

Un personnel considérable d'artistes lui permet de garantir la qualité de ses ouvrages.

- Elle possède en outre
- 12 presses à vapeur.
- 1 machine patentée à vernir les étiquettes.
- 1 machine électrique à vapeur.
- 4 machines à photographie.
- 2 machines à gravure photographique.
- 2 machines à enveloppe.

Aussi : Machines à perforer, à couper, à marquer, presse à relief pour enveloppes et têtes de lettres, presse hydraulique, etc., etc.

Toutes commandes pour la Gravure, la Lithographie, a Typographie, l'Electrotypie, etc., exécutées avec soins et à des prix modérés.

Editeurs du CANADIAN ILLUSTRATED NEWS, du SCIENTIFIC CANADIAN et PATENT OFFICE RECORD, et aussi imprimeurs de L'OPINION PUBLIQUE.

Toutes commandes par Poste promptement exécutées.
G. B. BURLAND,
Gérant.

" L'OPINION PUBLIQUE "

On peut s'abonner pour 6 mois ou un an en s'adressant au No. 7, de la rue Bleury. La nouvelle administration a fait un choix de collaborateurs recrutés dans tout ce que la Province a de meilleur comme écrivains. L'abonnement n'est que de \$3.00 par an.